

BILAN RELATIF AUX RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

(SUR LA BASE DU MODELE D'AFFICHAGE FIGURANT DANS L'ARRETE DU 1ER JUIN 2016 RELATIF AUX MODALITES DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC).

Référence du bilan : PROJ-EN-288 indice 1

I. Evaluation des moyens d'aération

Conformément aux dispositions des articles R. 221-30 et suivants du code de l'environnement, notre établissement a fait l'objet d'une évaluation des moyens d'aération.

Date de l'évaluation des moyens d'aération : 07/06/2019

Conclusions du rapport d'évaluation des moyens d'aération :

Au sein de l'établissement, 14 pièces ont été investiguées dans 2 bâtiments différents.

Au total, sur les 82 ouvrants^(a) investigués :

- ✓ 82 sont en état de fonctionnement^(b), soit 100 % ;
- ✓ 72 sont facilement accessibles^(c), soit 88 % ;
- ✓ 80 sont facilement manœuvrables^(d), soit 98 %.

Au total, sur les 37 bouches d'aération investiguées :

- ✓ 0 sont obturées totalement ou partiellement, soit 0 % ;
- ✓ 0 sont encrassées, soit 0 %.

Recommandations : Les éléments de mobilier devant certaines fenêtres pourraient être facilement déplacés afin de garantir une ouverture optimale. Les fenêtres difficiles à ouvrir seraient à réadapter voire à remplacer. **Par ailleurs, certaines bouches dans le bâtiment 2 avaient des débits nuls au moment de l'examen. Il est nécessaire de vérifier si elles fonctionnent en journée avec des débits suffisants. Si ce n'est pas le cas, une remise en marche du système sera à effectuer.**

(a) Ouvrant : fenêtre, porte-fenêtre ou porte ouvrant sur l'extérieur.

(b) En état de fonctionnement : effectivement ouvrable.

(c) Facilement accessible : ouvrable sans obstacle ni action supplémentaire nécessaire.

(d) Facilement manœuvrable : ouvrable par un adulte sans effort particulier.

Pour ATMO GRAND EST : 30/07/2019, Christelle SCHNEIDER, ingénieure études

Pour l'établissement : Date, Nom, qualité/titre et signature

II. Campagne de mesures de polluants

Conformément aux dispositions des articles R. 221-30 et suivants du code de l'environnement, notre établissement a fait l'objet d'un contrôle de la qualité de l'air à l'intérieur des locaux dont les résultats sont les suivants :

Date de prélèvement des polluants (période de chauffe) : du 12/11/2018 au 16/11/2018.

Date de prélèvement des polluants (période hors chauffe) : du 03/06/2019 au 07/06/2019.

Résultats pour le formaldéhyde

PIECE	CONCENTRATION MOYENNE en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Valeur de comparaison en $\mu\text{g}/\text{m}^3$
1-SDC3 (bâtiment 1)	15,1	30
2-SDC1 (bâtiment 1)	20,3	30
3-SDC10 (bâtiment 1)	20,7	30
4-SDC12 (bâtiment 1)	21,3	30
5-SDC3 (bâtiment 2)	28,9	30
6-SDC4 (bâtiment 2)	31,3	30
7-SDC8 (bâtiment 2)	20,2	30
8-SDC9 (bâtiment 2)	20,8	30

MAXIMUM ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) RELEVÉ SUR L'ÉTABLISSEMENT	VALEUR LIMITE ⁽¹⁾
46,8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pièce 5 (SDC3 bâtiment 2), phase 2 (hors chauffe) juin 2019	100
(1) Valeur limite : valeur pour laquelle des investigations complémentaires doivent être menées et pour laquelle le préfet de département du lieu d'implantation de l'établissement doit être informé.	

Résultats pour le benzène

PIECE	CONCENTRATION MOYENNE en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Valeur de comparaison en $\mu\text{g}/\text{m}^3$
1-SDC3 (bâtiment 1)	0,9	2
2-SDC1 (bâtiment 1)	0,4	2
3-SDC10 (bâtiment 1)	0,9	2
4-SDC12 (bâtiment 1)	1	2
5-SDC3 (bâtiment 2)	1,1	2
6-SDC4 (bâtiment 2)	1,1	2
7-SDC8 (bâtiment 2)	1	2
8-SDC9 (bâtiment 2)	1,1	2

MAXIMUM RELEVÉ SUR L'ÉTABLISSEMENT	VALEUR LIMITE ⁽¹⁾
2,4 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pièce 8 phase 1, de chauffe (novembre 2018)	10
(1) Valeur limite : valeur pour laquelle des investigations complémentaires doivent être menées et pour laquelle le préfet de département du lieu d'implantation de l'établissement doit être informé.	

Remarque : les valeurs limites et les valeurs guides pour la qualité de l'air intérieur peuvent être consultées aux articles R. 221-29 et R. 221-30 du code de l'environnement.

Résultats pour l'indice de confinement

PIECE	CONCENTRATION MOYENNE en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Valeur limite
1-SDC3 (bâtiment 1)	1	5
2-SDC1 (bâtiment 1)	1	
3-SDC10 (bâtiment 1)	0	
4-SDC12 (bâtiment 1)	2	
5-SDC3 (bâtiment 2)	2	
6-SDC4 (bâtiment 2)	2	
7-SDC8 (bâtiment 2)	2	
8-SDC9 (bâtiment 2)	0	

Pour ATMO GRAND EST : 30/07/2019, Christelle SCHNEIDER, ingénieure études

Pour l'établissement : Date, Nom, qualité/titre et signature